



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-042-2025-06

PUBLIÉ LE 20 JUIN 2025

Sommaire

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France /

IDF-2025-06-20-00003 - Arrêté n°IDF-2025-103 attribuant l'appellation
" musée de France" en application de l'article L. 442-1 du code du
patrimoine (2 pages)

Page 3

Direction régionale des affaires culturelles
d'Ile-de-France

IDF-2025-06-20-00003

Arrêté n°IDF-2025-103 attribuant l'appellation "
musée de France" en application de l'article L.
442-1 du code du patrimoine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles
d'Île-de-France**

ARRÊTÉ N°IDF-2025-103

attribuant l'appellation « musée de France » en application de l'article L. 442-1 du code du patrimoine

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE DE FRANCE
PRÉFET DE PARIS
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Vu le code du patrimoine, notamment les articles L. 442-1 à L. 442-4 et R. 442-1 à R. 442-4 ;

Vu la lettre de demande envoyée par M. Thierry Zaveroni, à la ministre de la culture le 9 mai 2025 et le procès-verbal du conseil d'administration du 13 mai 2025, autorisant le président de l'association Grande Loge de France, M. Thierry Zaveroni, à solliciter auprès de la direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France l'attribution de l'appellation « musée de France » pour le « musée de la Grande Loge de France » à Paris ;

Vu l'avis de la direction régionale des affaires culturelles de la région Île-de-France en date du 14 mai 2025 ;

Vu l'avis du Haut Conseil des musées de France en date du 16 mai 2025 ;

Vu la publication par l'association Grande Loge de France de l'avis prévu par l'article R. 442-3 alinéa 3 du code du patrimoine

ARRÊTE

ARTICLE 1er.

L'appellation « musée de France » est attribuée au « musée de la Grande Loge de France », à Paris.

ARTICLE 2-

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Île-de-France.

Fait à PARIS, le 20 juin 2025

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

SIGNE